

## LE BULLETIN

N° 163

Dimanche 5 mars 2017

1er du Carême

### MESSAGE DE CARÊME 2017

« Le Carême est un nouveau commencement, un chemin qui conduit à une destination sûre : la Pâques de la Résurrection, la victoire du Christ sur la mort. Et ce temps nous adresse toujours un appel pressant à la conversion : le chrétien est appelé à revenir à Dieu « de tout son cœur » (Jl 2,12) pour ne pas se contenter d'une vie médiocre, mais grandir dans l'amitié avec le Seigneur. (...)

Le Carême est le moment favorable pour intensifier la vie de l'esprit grâce aux moyens sacrés que l'Eglise nous offre: le jeûne, la prière et l'aumône. A la base de tout il y a la Parole de Dieu, que nous sommes invités à écouter et à méditer avec davantage d'assiduité en cette période. (...)

Chers frères et sœurs, le Carême est un temps favorable pour nous renouveler dans la rencontre avec le Christ vivant dans sa Parole, dans ses Sacrements et dans le prochain. Le Seigneur qui – au cours des quarante jours passés dans le désert a vaincu les pièges du Tentateur – nous montre le chemin à suivre. Que l'Esprit Saint nous aide à accomplir un vrai chemin de conversion pour redécouvrir le don de la Parole de Dieu, être purifiés du péché qui nous aveugle et servir le Christ présent dans nos frères dans le besoin. »

Dans son message de Carême, le Pape François commente longuement la parabole du riche et du pauvre Lazare. Difficile d'en extraire une partie : nous vous invitons à prendre le temps de lire le message du Pape sur notre site Internet [stusmv.diocese92.fr](http://stusmv.diocese92.fr)

## NOTEZ BIEN

**Mardi 7 mars à 17h45, messe à la Maison de Retraite Résidence La Garenne** 31-33 rue de l'Aigle LGC. Les paroissiens sont cordialement invités pour entourer les résidents.

L'Ecole Maternelle et Primaire Saint-Martin, école catholique hors contrat, ouvrira ses portes en septembre 2017. Réunion d'information le **mercredi 8 mars à 20h30 à Notre Dame de Bon Secours**, Salle Saint Jean Bosco, 31 rue du Général Leclerc, Bois Colombes. [www.ecolestmartin92.fr](http://www.ecolestmartin92.fr) ou [contact@ecolestmartin92.fr](mailto:contact@ecolestmartin92.fr)

**Conférence de Carême** sur le thème « Dans une société de défiance, comment susciter la confiance ? » **tous les jeudis de Carême** de 12h45 à 14h à Notre-Dame de Pentecôte (La Défense)

**Dimanche 12 mars de 13h30 à 15h** : Visite de la cathédrale Sainte Geneviève rénovée, 28 rue de l'église à Nanterre.

**Du 17 au 19 mars**, notre paroisse aura la joie d'accueillir près de 150 personnes pour une formation nationale des leaders et coordinateurs de Cellules paroissiales d'évangélisation. Nous vous proposons donc de participer à notre défi « **une paroisse accueillante** » : il s'agit de recevoir ces 150 personnes chez nous. Vous pouvez nous aider à relever ce défi en accueillant chez vous une ou plusieurs personnes, selon vos possibilités, le vendredi et le samedi soir (avec petit déjeuner uniquement).  
Contact : Isabelle Lehoutl [ilehoultsfr.fr](mailto:ilehoultsfr.fr)

## ZOOM SUR

## LES JOURS DE PÉNITENCE

Voici ce que dit l'Eglise quant au jeûne (extrait du code de droit canonique) :

Can.1249 - Tous les fidèles sont tenus par la loi divine de faire pénitence chacun à sa façon ; mais pour que tous soient unis en quelque observance commune de la pénitence, sont prescrits des jours de pénitence durant lesquels les fidèles s'adonneront d'une manière spéciale à la prière et pratiqueront des œuvres de piété et de charité, se renonceront à eux-mêmes en remplissant plus fidèlement leurs obligations propres, et surtout en observant le jeûne et l'abstinence selon les canons suivants.

Can.1250 - Les jours et temps de pénitence pour l'Eglise tout entière sont chaque vendredi de toute l'année et le temps du Carême.

Can.1251 - L'abstinence de viande ou d'une autre nourriture, selon les dispositions de la conférence des Evêques, sera observée chaque vendredi de l'année, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme solennité; mais l'abstinence et le jeûne seront observés le Mercredi des Cendres et le Vendredi de la Passion et de la Mort de Notre Seigneur Jésus Christ.

Can.1252 - Sont tenus par la loi de l'abstinence, les fidèles qui ont quatorze ans révolus; mais sont liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée. Les pasteurs d'âmes et les parents veilleront cependant à ce que les jeunes dispensés de la loi du jeûne et de l'abstinence en raison de leur âge soient formés au vrai sens de la pénitence.

**Dimanche 12 mars, Eveil à la Foi** pour les enfants de 4 à 7 ans de 11h à 12h à la Maison Paroissiale.

Les répétitions de **la chorale de Ste-Marie** auront lieu les 7 et 14 mars. Contact : Valentine Caillau 06 64 48 20 37

Une chorale se met de nouveau en place pour préparer les chants de la Messe des Nations qui aura lieu le dimanche 23 avril. Prochaine répétition **lundi 6 mars à 20h30** à l'Eglise Saint-Urbain.

**CHEMIN DE CROIX vendredi 10 mars**

Saint-Urbain : 8h15 - Sainte-Marie des Vallées et Saint-André : 15h

Venez faire une pause avec la Parole de Dieu en partageant une Lectio Divina (lecture priante de la Parole de Dieu) **le 14 mars 2017 de 14h00 à 15h30 et le 15 mars de 20h30 à 21h30** à la Maison Paroissiale.

Pendant le Carême, le dimanche au cours de la messe de 11h, un prêtre est disponible à l'accueil de l'église pour confesser.

**Lundis 13, 20 et 27 mars**, soirée « Venez, adorons-Le » pour découvrir, redécouvrir ou profiter de l'adoration. Enseignement, adoration guidée, chants. 20h30 à la Maison Paroissiale.

**Mercredi 15 mars à 20h45** - Eglise St Urbain Lecture à quatre voix de **textes et prières du Padre Pio** accompagnés de chants. Entrée libre.

**Abonnez-vous au bulletin !** Vous pouvez vous abonner au bulletin paroissial pour le recevoir chaque semaine par email sur le site internet de Saint-Urbain : [www.stusmv.diocese92.fr](http://www.stusmv.diocese92.fr), dans la rubrique "Le bulletin paroissial" ou sur demande par mail à [paroisse@stusmv.diocese92.fr](mailto:paroisse@stusmv.diocese92.fr)

**Le carnet de la semaine :**

**BAPTÊME** : Arthur PERIGAULT, Arthur BARRÉ

**OBSÈQUES** : Luzia CHORAO

**Le carnet de la semaine :**

**BAPTÊME** : Isidore LEFOULON

**OBSÈQUES** : Irène SALMON

MESSES DOMINICALES	samedi	dimanche
Ste-Marie des Vallées	18h	10h30
St-André - Ste-Hélène	18h	-
St-Urbain	-	9h <sup>(1)</sup> —11h—18h

<sup>(1)</sup>sous la forme extraordinaire. A 9h30 à partir du 03/01/2016

**MESSES EN SEMAINE** sauf mention contraire au verso

	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
Ste-Marie	/	11h	19h	9h	11h	-
St-Urbain	19h	9h <sup>(2)</sup>	9h	19h	7h <sup>(3)</sup>	10h puis confessions

<sup>(2)</sup>sui vie du chapelet

<sup>(3)</sup> tous les vendredis sauf juillet et août, suivie d'un petit déjeuner

**CONFESSIONS** Pour rencontrer un prêtre sur rv, appeler le secrétariat.

**Ste-Marie** : mer. 18h00 - 18h45, jeu. 9h30 - 10h30, sam. 11h15 - 12h00 et après les messes de semaine.

**St-Urbain** : jeu. 17h30 - 18h45, sam. 10h30 - 12h

**ADORATION**

**Ste-Marie** : mercredi 19h30 au jeudi 9h00<sup>(4)</sup>.

**St-Urbain** : jeudi 18h - 19h<sup>(4)</sup>, samedi 10h30 - 12h

**Maison Paroissiale** : mardi 8h au mercredi 19h30<sup>(4)</sup>

**ACCUEIL - SECRETARIAT**

**Ste-Marie** Accueil <sup>(4)</sup> : lun. mar. mer, jeu, ven et sam de 9h à 12h<sup>(4)</sup>

**St-Urbain** : Secrétariat <sup>(4)</sup> : du lun au ven : 9h00-11h30

Accueil : lun, mar et ven : 17h - 19h; mer : 10h - 12h et 17h - 19h; jeu<sup>(5)</sup> 17h - 18h45; sam : 10h - 12h

<sup>(4)</sup> temps scolaire <sup>(5)</sup> présence d'un prêtre

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.  
Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.

**Paroisse Saint-Urbain**

Place de la Liberté  
92250 La Garenne-Colombes

tél : 01.42.42.87.71

site : [sainturbain92.catholique.fr](http://sainturbain92.catholique.fr)

mail : [paroisse@sainturbain92.catholique.fr](mailto:paroisse@sainturbain92.catholique.fr)

**Paroisse Sainte-Marie des Vallées**

13 rue Pierre Virol

92700 Colombes

tél : 01.42.42.24.95

site : [saintemariedesvallees.com](http://saintemariedesvallees.com)

mail : [paroissesmv@wanadoo.fr](mailto:paroissesmv@wanadoo.fr)



[facebook.com/stusmv](https://www.facebook.com/stusmv)